

HOMÉLIE 3

ALORS LES APÔTRES RETOURNÈRENT A JÉRUSALEM, DE LA MONTAGNE APPELÉE DES OLIVIERS, ÉLOIGNÉE DE JÉRUSALEM DE TOUT LE CHEMIN QU'ON PEUT FAIRE UN JOUR DE SABBAT. (AC 1,12)

1. «Alors», dit saint Luc, «les apôtres revinrent». Alors : à quel moment ? Après qu'ils eurent entendu les paroles des anges; car, comment eussent-ils pu soutenir cette séparation, si Jésus Christ ne leur eût promis de revenir ? J'incline aussi à croire que l'ascension arriva un jour de sabbat; autrement saint Luc n'eût pas spécifié aussi exactement que : «La montagne des Oliviers est éloignée de Jérusalem de tout le chemin qu'on peut faire un jour de sabbat». On sait, en effet, que la longueur de ce chemin était fixée par la loi. «Et, étant entrés, ils montèrent dans une chambre haute où demeuraient Pierre, Jacques et Jean». Les apôtres étaient donc restés à Jérusalem après la résurrection; et aux trois qu'il vient de nommer, saint Luc joint «André, frère de Pierre, Philippe et Thomas, Barthélemy et Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, Simon le zélé, et Jude, frère de Jacques». Or, ce n'est point sans raison qu'il dresse ainsi la liste des apôtres. Car puisque l'un avait trahi son divin Maître, qu'un autre l'avait renié, et qu'un troisième n'avait pas cru à sa résurrection, saint Luc nous assure, en les nommant tous, qu'à l'exception du traître, tous étaient rentrés en grâce.

«Ils persévéraient unanimement dans l'«raison et la prière, avec les femmes». Belle conduite ! Car la prière est une arme puissante contre la tentation, et le divin Maître leur en avait souvent parlé. D'ailleurs, leur situation présente les y portait assez; et ils craignaient tant les Juifs qu'ils s'étaient renfermés dans une chambre haute. «Avec les femmes». Ce sont celles qui, au témoignage du même évangéliste, suivaient le Sauveur «avec Marie, mère de Jésus, et ses frères». Comment donc est-il dit que le disciple bien-aimé l'avait reçue chez lui ?» (Jn 19,26) C'est qu'elle était revenue parmi les apôtres depuis que Jésus Christ les avait réunis. «Et avec ses frères» : c'est-à-dire, avec ceux de ses proches qui d'abord ne croyaient pas en lui.

«En ces jours-là, Pierre se levant au milieu des frères». Pierre est l'apôtre vif et impétueux auquel Jésus Christ a confié la garde de son troupeau; et parce qu'il est le premier en dignité, le premier aussi il prend la parole. Or, «ils étaient environ cent vingt». Et il dit: «Mes frères, il fallait que ce qu'avait prédit l'Esprit saint fût accompli». Mais ici on peut demander pourquoi Pierre ne s'adresse pas directement à Jésus Christ, pour le prier de désigner celui qui devra remplacer le traître Judas, et pourquoi encore les apôtres ne se chargent pas seuls de cette élection ? Je répons d'abord que Pierre était devenu moins présomptueux et plus humble, et je donne ensuite deux raisons de ce que les apôtres ont voulu remettre à Dieu le choix d'un douzième apôtre. La première est qu'ils étaient absorbés par de graves occupations, et la seconde, que ce mode d'élection prouvait parmi eux la présence du Sauveur. Et, en effet, c'était lui qui les avait choisis aux jours de sa vie mortelle, et c'est lui qui les choisit encore après son ascension. N'était-ce pas là pour eux une grande consolation ?

Mais è§(encore que Pierre prend en toutes choses l'avis de ses frères, et qu'il ne fait rien avec hauteur et autorité. Au lieu de dire simplement : Choisissons celui-ci à la place de Judas, il cherche à les consoler de ce crime horrible en usant de circonlocution. Car la trahison de Judas les avait profondément consternés; et ne nous en étonnons point, aujourd'hui encore nous en sommes tout bouleversés : et que ne durent-ils donc pas éprouver ? «Mes frères»; c'était le nom dont Jésus avait appelé ses apôtres; et quel autre nom convenait mieux en la bouche de Pierre ? Aussi est-ce à tous qu'il adresse ce langage affectueux. Cette église du cénacle représentait donc l'ordre et la hiérarchie des esprits célestes. Car tous, hommes et femmes, ne faisaient qu'un : et c'est ainsi que nous devrions être. Nul ne se préoccupait alors du monde, ni même des soins de la famille, tant les épreuves nous sont utiles, et les afflictions salutaires !

«Il fallait que ce qui a été prédit par l'Esprit saint fût accompli». A l'exemple de Jésus Christ, Pierre console ses frères en leur rappelant la prophétie divine, et il leur montre que rien n'arrive par hasard, et que tout a été prédit. «Il fallait», dit-il, «que ce que l'Esprit saint avait prédit par la bouche de David fût accompli». Il ne dit point : David a prédit, mais l'Esprit saint par sa bouche. Voyez donc quelle doctrine saint Luc promulgue dès les premières lignes de son récit; aussi ai-je eu raison de dire, en commençant ces homélies, que le livre des Actes était

l'oeuvre du saint Esprit : «Ce que l'Esprit saint avait prédit par la bouche de David». Ici saint Pierre cite le roi-prophète, et s'appuie sur son témoignage, parce qu'il savait qu'auprès des apôtres son autorité serait plus grande que celle de tout autre prophète. «Touchant Judas qui a été le guide». Quelle réserve dans son langage ! Nulle injure, nulle insulte; il s'abstient même d'appeler Judas du nom de scélérat et de maudit. Il se contente donc de raconter le fait, et, sans prononcer le mot trahison, il cherche à rejeter sur les complices de Judas la honte de son crime. Encore ne les poursuit-il pas avec véhémence, et se borne-t-il à les désigner par ces mots : «Ceux qui ont pris Jésus».

Remarquons aussi qu'avant d'indiquer le psaume de David d'où il a tiré cette prophétie, Pierre raconte l'action de Judas, afin que le présent soit une garantie de l'avenir. Il rappelle également que ce traître a déjà reçu le châtement de son crime. «Car il était compté parmi nous», dit-il, «et il avait reçu sa part de ce ministère; et il a possédé un champ du salaire de l'iniquité». Ici le discours devient moral, et laisse entrevoir une sévère leçon. Pierre dit aussi que ce champ a été possédé par Judas, et non par les Juifs. Mais parce que des esprits faibles sont plus touchés du présent que de l'avenir, il rappelle immédiatement quel a été son châtement. «Et s'étant pendu, il s'est brisé par le milieu du corps, et ses entrailles se sont répandues sur la terre». Remarquez qu'il insiste bien plus sur la punition du crime que sur le crime lui-même, et qu'il en tire comme un motif de consolation. «Et ceci a été connu de tous les habitants de Jérusalem, en sorte que ce champ a été appelé en leur langue HACELDAMA, c'est-à-dire, champ du sang».

2. Les Juifs l'appelèrent donc ainsi uniquement par rapport à Judas, qui lui valut ce nom. Et Pierre cite en témoignage les ennemis mêmes du Christ, car c'est ce que signifie cette parole : «En leur langue». Enfin, après avoir raconté l'événement, il mentionne la prophétie qui l'annonçait. «Comme il est écrit au livre des Psaumes : Que sa demeure soit déserte, et que nul n'y habite, et qu'un autre reçoive son apostolat». (Ps 67,26) La première partie de la prophétie concerne la maison et les biens de Judas, et la seconde se rapporte à son apostolat et à son sacerdoce. Mais, par cette citation, Pierre semble dire : «que je vous propose est bien moins mon propre conseil que l'accomplissement des décrets de celui qui l'a fait prédire. Et en effet, le témoignage du Psalmiste empêchait qu'il ne parût vouloir exécuter seul cette élection, et faire ce que Jésus Christ aurait fait lui-même.

«Il faut donc», dit-il, «que parmi ceux «qui ont toujours été unis à nous». Pourquoi fait-il cette communication à toute l'assemblée ? Afin de prévenir toute contestation, et toute dispute. Car ce qui était autrefois arrivé aux apôtres pouvait se renouveler parmi les disciples. Aussi Pierre, qui veut en éviter jusqu'au moindre prétexte, a-t-il soin de dire dès le début : «Mes frères, il faut choisir parmi nous». Ainsi il abandonne l'élection au choix de la multitude, et par là il témoigne de son respect envers ceux qui seront proposés, et éloigne de lui tout soupçon de partialité. Or, qui ne sait que souvent ce soupçon a causé les plus grands maux ? L'apôtre cite donc la prophétie pour établir la nécessité de l'élection, et il ne se réserve que de désigner ceux sur qui elle peut tomber, en disant : «Il faut choisir un de ceux qui ont toujours été unis à nous». S'il eût circonscrit le choix parmi les plus dignes, il eût offensé tous les autres. C'est ce qu'il évite, s'en remettant au bénéfice de l'élection. Observons encore qu'il ne dit pas simplement : «Parmi ceux qui ont été unis à nous», mais «parmi ceux qui ont toujours été unis à nous pendant que le Seigneur Jésus a vécu au milieu de nous, à commencer depuis le baptême de Jean, jusqu'au jour où il a été enlevé du milieu de nous, il faut qu'on en choisisse un qui soit avec nous témoin de sa résurrection». Eh ! pourquoi ce choix était-il nécessaire ? Afin que le collège apostolique fût complet. Mais est-ce que Pierre ne pouvait pas choisir lui-même ? Sans doute, il le pouvait, et il s'en abstint par humilité. D'ailleurs il n'avait pas encore reçu l'Esprit saint.

«Alors ils en présentèrent deux, Joseph, appelé Barsabes, et surnommé le Juste, et Matthias». C'est l'assemblée qui les présente, et non pas Pierre. Celui-ci s'est borné à proposer cette élection, moins comme un projet venant de lui que comme l'accomplissement d'une ancienne prophétie. Ainsi, il interprète l'Écriture, et ne commande rien. «Ils présentèrent Joseph, appelé Barsabes; et surnommé le Juste». Peut-être plusieurs parmi les frères se nommaient-ils Joseph : c'est pourquoi saint Lue désigne celui-ci par un double surnom. Nous observons également que parmi les apôtres plusieurs ont eu un surnom : ainsi nous trouvons Jacques, fils de Zébédée; Jacques, fils d'Alphée; Simon Pierre; Simon le Zélé; Jude, frère de Jacques, et Judas Iscariote. Le surnom de Juste pouvait aussi lui venir du changement de ses moeurs, ou bien il se l'était donné lui-même. Quoi qu'il en soit, «ils présentèrent Joseph, appelé Barsabas, et surnommé le Juste, et Matthias; et se mettant en prière; ils dirent : Seigneur, vous, qui connaissez les coeurs de tous les hommes, montrez-nous lequel des deux

HOMÉLIES SUR LES ACTES DES APOTRES

vous avez choisi pour prendre place dans ce ministère et dans l'apostolat dont Judas est déclin par son crime, pour s'en aller en son lieu». Ils mentionnent ici son crime, comme pour déclarer qu'ils ne cherchent qu'un témoin de la résurrection de Jésus Christ, et qu'ils ne veulent que compléter le collège apostolique. «Alors ils tirèrent leurs noms au sort, car l'Esprit saint n'avait pas encore été donné, et le sort tomba sur Matthias, et il fut compté avec les onze apôtres». (Ac 1,20-26)

«Ceux-ci», dit saint Luc (ayant entendu la parole des anges), «retournèrent à Jérusalem de la montagne appelée des Oliviers, éloignée de Jérusalem de tout le chemin qu'on peut faire un jour de sabbat». Cette remarque indique qu'ils n'eussent pu faire un long trajet dans l'état de frayeur et de crainte où ils se trouvaient. «Et étant entrés, ils montèrent dans une chambre haute», parce qu'ils n'osaient se montrer dans la ville. Ils montèrent donc dans une chambre haute, afin qu'il fût plus difficile de les découvrir. «Et ils persévéraient tous unanimement dans la prière». Observez ici avec quel soin ils persévèrent dans la prière, et admirez l'unanimité qui règne parmi eux. Elle est si grande qu'ils semblent tous ne faire qu'un cœur et qu'une âme. C'est le double témoignage que leur rend saint Luc.

Quant à Joseph, époux de Marie, il était probablement mort, car si les frères de Jésus croyaient en lui, comment fût-il resté incrédule, lui qui avait cru avant tous ? Et en effet, il ne considérait point le Christ comme un pur homme, ainsi que l'attestent ces paroles de Marie à Jésus : «Votre père et moi nous vous cherchions, fort affligés». (Luc 2,48) Joseph avait donc connu le divin Sauveur avant tous. Et celui-ci disait à ses frères : «Le monde ne peut vous haïr, mais il me hait». (Jn 7,7) Je veux aussi vous faire admirer la modestie de Jacques. Il était désigné pour être évêque de Jérusalem, et cependant il garde le silence. Considérez également la profonde humilité de tous les autres disciples : ils ont banni toute rivalité et se cèdent mutuellement les honneurs de l'apostolat. Car il semblait que cet église naissante habitât déjà dans les cieus et ne tint plus à la terre. Aussi, sans être revêtu de marbre précieux, le cénacle était-il tout resplendissant de la ferveur des premiers fidèles. «Et ils étaient», dit saint Luc, «environ cent vingt». Ce nombre se composait sans doute des soixante-dix disciples que Jésus Christ avait choisis lui-même, de quelques autres qui se distinguaient par leur piété, comme Joseph et Matthias, et des femmes qui suivaient le Sauveur.

3. Admirez ici la prudence de saint Pierre. Il commence par citer l'autorité d'un prophète, et ne dit point : Ma parole peut bien suffire, tant il est éloigné de toute pensée d'orgueil. Mais il n'envisage que l'élection d'un douzième apôtre, et il poursuit ce but, quoiqu'il n'ignore pas qu'il ne commande point à tous au même titre. Au reste, toute cette conduite prouve l'éminence de sa vertu, et montre que Pierre comprenait la prérogative du commandement bien moins comme une charge honorifique, que comme un engagement de veiller au salut de ses inférieurs. Au reste, ceux qui étaient proposés pour l'apostolat ne pouvaient en tirer vanité, car ce choix les exposait à mille dangers, et ceux qui n'étaient point désignés ne pouvaient également s'attrister et se croire déshonorés. Mais aujourd'hui, c'est tout le contraire qui arrive par rapport aux dignités ecclésiastiques.

Les disciples étaient au nombre de cent vingt, et de toute cette multitude, il n'en demande qu'un. Mais c'est à juste titre qu'il propose l'élection et qu'il prend dans cette affaire la principale autorité, parce que le soin de tous lui a été confié. Et en effet, Jésus Christ lui avait dit : «Quand tu seras converti, confirme tes frères». (Luc 22,32) «Judas», continue donc saint Pierre, «avait été compté parmi nous», et c'est pourquoi il faut choisir. en sa place un autre témoin. Là-dessus, il allègue, à l'exemple de son divin Maître, l'autorité de l'Écriture; et il ne parle pas de Jésus Christ lui-même, parce que le Sauveur avait souvent prédit cette trahison. Il s'abstient également de citer ce passage des Psaumes qui s'y rapporte évidemment : «La bouche du pécheur et les lèvres du fourbe se sont ouvertes contre moi» (Ps 108,2); et il rappelle seulement la prophétie qui annonce le châtement de l'apostat. C'était en effet tout ce, qu'il importait aux disciples de connaître.

Pierre déclare aussi combien a été grande envers Judas la bonté du divin Maître. Car «il avait été», dit-il, «compté parmi nous, et il avait reçu sa part de ce ministère». «Sa part», dit-il toujours, montrant ainsi que tout vient de Dieu et de sa libre élection. Ce mot était encore un souvenir de l'ancienne loi et rappelait aux apôtres que Jésus Christ les avait choisis pour être la part de son héritage, comme autrefois le Seigneur avait choisi les lévites. Enfin, Pierre insiste sur la fin honteuse de Judas, et il fait observer que le prix même de sa trahison en proclame le châtement. «Il a possédé», dit-il, «un champ du salaire de l'iniquité». Voyez comme tout arrive selon les décrets divins. «Le salaire de l'iniquité». Certes, il est plus d'une sorte d'iniquités, mais nulle n'est plus criminelle que la trahison de Judas; et cette trahison est une souveraine iniquité. Mais comme il ne suffisait pas qu'elle fût connue de la génération

HOMÉLIES SUR LES ACTES DES APOTRES

présente, les Juifs, à leur insu, et comme Caïphe, qui prophétisait sans le savoir, donnèrent à ce champ un nom qui devait perpétuer le souvenir de ce forfait. Le Seigneur les força donc à nommer ce champ «Haceldama», comme en prévision des malheurs de la nation.

Déjà même ce nom prouve un premier accomplissement de la prophétie par rapport à Judas; car «il eût mieux valu pour lui de n'être jamais né». (Mt 26,24) Au reste, cette parole s'applique également aux Juifs, qui ne méritaient pas moins que leur guide d'être châtiés. Mais, pour le moment, saint Pierre n'en parle point, et il se borne à justifier ce nom prophétique : Haceldama, par la citation de ce verset des psaumes : «Que sa demeure soit déserte». (Ps 68,26) Et en effet, quel lieu plus désert qu'un tombeau ? Aussi ce champ fut-il avec raison appelé ainsi. Et Judas, qui en fournit le prix, quoiqu'il ne l'ait pas lui-même acheté, doit être justement considéré comme la cause d'une si grande désolation. Or, une étude sérieuse des faits nous montre que cette première désolation fut le principe de toutes celles qui accablèrent les Juifs. Eh ! ne savons-nous pas que la famine en fit périr des milliers, et que la guerre en moissonna un si grand nombre, que Jérusalem devint le cimetière des étrangers et des soldats ? Bien plus, on dédaignait d'enterrer les cadavres, parce qu'on les jugeait comme indignes des honneurs de la sépulture.

«Il faut», dit saint Pierre, «que parmi ceux qui se sont unis à nous». Observez avec quel soin il veut des témoins oculaires, quoiqu'il sût bien que l'Esprit saint devait leur être envoyé, et qu'il y attachât une grande importance. «Qui se sont unis à nous pendant tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu au milieu de nous». Cette dernière parole signifie que les apôtres avaient habité avec lui, et qu'ils avaient été plus que ses disciples. Car, dès le commencement, plusieurs le suivaient, comme nous l'apprenons de l'évangéliste qui nous dit «qu'André, frère de Simon Pierre, était l'un des deux disciples qui avaient entendu Jean, et qui avaient suivi Jésus». (Jn 1,40) «Pendant tout le temps», poursuit l'apôtre, «que le Seigneur Jésus a vécu au milieu de nous, à commencer depuis le baptême de Jean». Il précise avec raison cette époque, parce que l'Esprit saint leur avait seul révélé les mystères qui avaient précédé, et qui échappaient à la connaissance des hommes. «Jusqu'au jour où il a été enlevé du milieu de nous, on en choisisse un qui soit avec nous témoin de sa résurrection». Il ne dit pas, un témoin de tous les miracles de Jésus Christ, mais seulement un témoin de sa résurrection, parce qu'il avait droit à être cru sur tous les autres faits, celui qui pouvait dire : Ce Jésus, qui buvait et qui mangeait avec nous, et qui a été crucifié, est le même qui est ressuscité. Ainsi, il cherche, non un disciple qui ait vu les faits qui ont précédé ou suivi la résurrection, mais qui puisse rendre témoignage de celle-ci. Car les autres faits étaient publics et évidents, tandis que la résurrection s'était opérée comme en secret, et n'était connue que d'un petit nombre. Remarquez encore que les apôtres ne disent point : des anges nous l'ont affirmée, mais nous l'avons vue. Eh ! quelle preuve nous en donnez-vous ? Les miracles que nous faisons. Ils étaient donc des témoins entièrement dignes de foi.

«Alors, ils en présentèrent deux». Et pourquoi pas un plus grand nombre ? Pour ne pas augmenter le trouble des esprits, et circonscrire l'élection. Ce n'est pas non plus sans raison que saint Luc ne place Matthias qu'au second rang; cela prouve que souvent celui qui est prééminent devant les hommes, est bien petit devant Dieu. Et se mettant en prière, ils dirent : «Seigneur, vous qui connaissez les coeurs de tous les hommes, montrez-nous lequel des deux vous avez choisi». Vous, Seigneur, disent-ils, et non pas nous. Et ils rappellent bien à propos qu'il connaît les coeurs, car c'est lui seul, et non les hommes, qui doit faire l'élection. Tous les disciples priaient donc avec une entière confiance, car il fallait absolument que l'un des deux fût choisi. Et ils ne disent pas : choisissez, Seigneur; mais «montrez-nous lequel des deux vous avez choisi»; parce qu'ils n'ignoraient pas le dogme de la prescience divine. «Pour prendre place dans ce ministère et l'apostolat». C'est qu'en dehors de l'apostolat, il y avait un autre ministère. «Et ils les tirèrent au sort». Ils s'en rapportèrent à ce signe de la volonté divine, se jugeant indignes de faire eux-mêmes l'élection.

4. L'histoire de Jonas nous apprend que sans égard à l'indignité des consultants, qui ne songeaient pas même à prier, le Seigneur dirigea le sort parce qu'ils agissaient de bonne foi. Mais ici cette direction ne pouvait leur faire défaut, puisqu'il s'agissait de compléter le chœur des apôtres et d'en parfaire le nombre sacré. Joseph ne murmura point de son exclusion, car, les apôtres ne nous l'eussent pas caché, eux qui nous ont rapporté les actes nombreux de murmures auxquels les principaux d'entre eux se laissèrent souvent entraîner. Imitons le silence de ce juste. Je ne le dis pas à tous, mais à ceux qui recherchent les dignités. Si vous croyez que le choix vient de Dieu, pourquoi murmurer ? Vous vous irritez et vous murmurez contre Dieu même, puisque c'est lui qui a fait ce choix. Or, dans ces circonstances, la jalousie et le murmure rappelleraient la conduite de Caïn. Celui-ci éprouva un vif

HOMÉLIES SUR LES ACTES DES APOTRES

ressentiment de ce que le sacrifice de son frère était plus agréable au Seigneur que le sien; et il ne fit paraître qu'une basse et envieuse jalousie, lorsqu'il eût dû montrer un sincère repentir. Je ne dis point que vous en veniez jusque là, mais je soutiens qu'il appartient à Dieu de dispenser utilement les charges et les dignités. Car, souvent vous, qui avez des moeurs simples et modestes, vous n'y êtes point propres. Et de même aussi, il ne suffit pas d'une vie pure et exemplaire pour gouverner une église. Car celui-ci est apte à un emploi, et celui-là à un autre- Il est facile d'en trouver mille exemples dans la sainte Ecriture.

Mais je dirai franchement pourquoi l'on brigue ainsi l'épiscopat. C'est qu'on l'envisage moins comme une charge pleine de sollicitude pour le salut de ses frères, que comme un honneur et un repos. Ah ! si vous étiez bien persuadé qu'un évêque doit être le serviteur de tous, et qu'il doit porter les fardeaux de tous; qu'on pardonne aux autres quelques mouvements de colère, et qu'en lui on n'en tolère aucun; qu'on excuse beaucoup dans les autres, et que pour lui on est implacable, vous n'ambitionneriez pas cette dignité. Un évêque est exposé à la malignité de toutes les langues et à la critique de tous, des sages comme des insensés. En proie à mille inquiétudes, le jour et même la nuit, il devient encore pour plusieurs un objet de haine ou de jalousie. Sans doute, je ne parle pas ici de ces évêques qui ne s'étudient qu'à plaire à tout le monde, qui craignent le moindre travail, et qui font de l'épiscopat un état de repos et de somnolence. Je les laisse de côté, et je parle de ceux qui veillent sur leur troupeau, et qui exposent leur salut pour sauver vos âmes.

Répondez-moi : Le père de famille qui a dix enfants, tous parfaitement soumis, et habitant avec lui, ne laisse-t-il pas néanmoins d'exercer sur eux une continuelle vigilance ? Eh ! que fera donc un évêque dont la nombreuse famille qui reconnaît son autorité n'est point placée sous son oeil, ni sous sa main ? Mais, direz-vous, il est entouré d'honneurs. De quels honneurs ? Sur la place publique, les derniers des mendiants lui prodiguent l'injure et le sarcasme. Eh ! pourquoi ne leur ferme-t-il pas la bouche ? Vous parlez tout à votre aise; mais la chose n'est pas facile à faire. Oui, si un évêque ne donne aux fainéants comme aux travailleurs, tous s'accordent pour le décrier, et tous osent l'accuser et le calomnier. Si c'était un prince, la crainte arrêterait; mais ici, ce motif est nul, car les insulteurs ne craignent point Dieu.

Qui pourrait encore se représenter les soucis d'un évêque par rapport à la prédication, au maintien de la doctrine, et aux nombreuses difficultés des ordinations ? Peut-être suis-je moi-même un évêque faible, misérable et de nulle valeur; mais il me semble que les choses sont bien telles que je les dépeins. Aussi, un pasteur est-il véritablement comme une nacelle qui est battue des vagues. Car de tous côtés, il est assailli par ses amis et ses ennemis, par ses proches et par les étrangers. Eh quoi ! un seul empereur gouverne l'univers, et un évêque ne l'est que d'une seule ville. Je l'avoue, et néanmoins les sollicitudes de l'évêque sont d'autant plus grandes que la mer est plus houleuse et les vagues plus furieuses. Comment ? C'est que le prince fait agir ses nombreux ministres, et que ses lois et ses volontés sont parfaitement exécutées. Mais ici il n'en est pas de même. L'évêque ne saurait commander avec une souveraine autorité; s'il est sévère, on l'appelle rigide, et â'il est bon et facile, on l'accuse d'être lâche et indifférent. Il faut donc qu'il unisse en lui comme deux éléments contraires, et qu'il ne s'attire ni le mépris, ni la haine.

Que dirai-je de la préoccupation des affaires ? Combien d'hommes il doit nécessairement offenser, même sans le vouloir ! et combien d'autres il est obligé de traiter avec sévérité ! Je parle ici dans toute la sincérité de mon âme, et je dis que peu de pasteurs se sauvent, et que le plus grand nombre se damnent, parce que la charge pastorale exige une vertu héroïque. Et en effet il faut que sans cesse l'évêque fasse violence à son caractère, et qu'il exerce sur lui-même la plus active vigilance. Eh! ne voyez-vous pas quel es qualités doit posséder un évêque ? Il doit être puissant en doctrine, patient, et capable d'instruire fidèlement. Mais que de difficultés dans ce ministère de la parole ! Bien plus, l'évêque est responsable du salut de ses frères; et, pour ne citer qu'un seul exemple, si par sa faute un catéchumène meurt sans baptême, son salut n'est-il pas bien hasardé ? car la perte d'une âme est un malheur qu'on ne peut assez déplorer.

Le salut d'une âme est d'un si haut prix que, pour l'assurer, le Fils de Dieu s'est fait homme, et qu'il est mort sur la croix: de quels supplices la perte de cette âme ne sera-t-elle donc pas punie ? La justice des hommes condamne l'homicide au dernier supplice; eh ! que ne fera pas la justice divine ! Ne me dites point qu'ici le prêtre ou le diacre sont seuls responsables, car leur péché rejaillit sur l'évêque qui leur a imposé les mains. Nouvelle difficulté : un indigne a reçu l'ordination. Que conseillera la prudence pour réparer des fautes accomplies ? L'évêque marche alors entre deux précipices, car il ne doit, ni tolérer l'homme en

question, ni scandaliser les fidèles. Faut-il donc retrancher tout d'abord ? mais l'occasion ne se présente pas. Faut-il tolérer ? ce serait le mieux, direz-vous, car les fautes de ce clerc retombent sur celui qui lui a imposé les mains. Eh quoi ! faut-il ne plus lui imposer les mains et ne pas l'admettre à un degré plus élevé ? mais ce sera rendre son indignité publique. Nouvel écueil, nouveau scandale. L'admettra-t-on à un degré plus élevé ? on ne fera qu'aggraver le mal.

5. Concluons que celui qui considère la dignité épiscopale comme une charge lourde et onéreuse, ne s'y engagera pas facilement. Mais aujourd'hui on la regarde comme une magistrature séculière, et nous perdons devant Dieu tout ce que nous gagnons devant les hommes en gloire et en honneur. Quel gain solide en retirons-nous ? et tout n'est-il pas néant et vanité ? Vous ambitionnez le sacerdoce; eh bien ! mettez en regard l'enfer, et le compte qu'il vous faudra rendre; la vie calme et paisible que vous menez, et la rigueur des supplices éternels. Si un laïque pèche, il sera puni moins sévèrement; mais si un prêtre pèche, il se damne. Rappelez-vous les travaux de Moïse, sa douceur et ses mérites; et cependant quelle punition ne lui attira pas un seul péché ! mais elle fut juste, parce que ce péché devint préjudiciable à tout le peuple. Moïse fut donc puni rigoureusement, bien moins parce que sa faute avait été publique, que parce qu'il avait péché comme prêtre. Car le châtiment d'un péché public est tout autre que celui d'un péché secret. La faute peut être la même; mais la punition en est différente. Que dis-je ? il n'y a point égalité dans la faute; et autre est un péché secret, et autre un péché public. Au reste, un évêque ne saurait pécher en secret.

Juste et innocent, il est bien à souhaiter qu'il ne soit pas exposé aux traits de la calomnie; mais, fautif et pécheur, il ne peut les éviter. Un mouvement de colère, un rire peu mesuré et un sommeil trop prolongé, deviennent contre lui une occasion d'amères critiques. Que de gens s'en offensent ! Les uns lui tracent des règles de conduite, et les autres, rappelant le souvenir des anciens évêques, blâment le nouveau pasteur; mais s'ils retracent ainsi les vertus de ces anciens prêtres et évêques, c'est bien moins par zèle de leur gloire que par esprit de censure et de malignité. La guerre, disent-ils, plaît toujours aux nouveaux soldats. Ce proverbe est vrai aujourd'hui encore, et nous-mêmes nous le répétons à la veille du combat. Mais dès qu'arrive ce jour, rien ne nous distingue plus du grand nombre. Car, loin de combattre ceux qui oppriment les pauvres, nous ne défendons pas même le troupeau de Jésus Christ, et nous ressemblons à ces pasteurs dont parle Ezéchiel, qui tuent et dévorent les brebis. (Ez 34,2) Quel évêque paît le troupeau de Jésus Christ avec la même sollicitude que Jacob gardait celui de Laban ? et qui, à son exemple, supporte les froids de la nuit ? Ne m'objectez point mes veilles et mes soins pressés, car tout ce que je fais n'est rien.

Cependant les consuls eux-mêmes sont moins honorés qu'un évêque. A la cour il est le premier; et parmi les dames, et dans le palais des grands on lui défère le premier rang. Hélas ! ces honneurs ont tout vicié et tout corrompu. Si je parle ainsi, ce n'est point pour vous faire rougir, et je ne veux que modérer en vous le désir de l'épiscopat. Quelle différence faites-vous entre le briguer vous-même, ou y parvenir par les intrigues d'un ami ? De quel oeil regarderez-vous désormais ce puissant auxiliaire ? et que pourrez-vous alléguer pour votre justification ? Celui qui n'a accepté l'épiscopat que malgré lui, peut du moins présenter cette répugnance comme une excuse; et, quoique le plus souvent on ne lui en tienne pas compte, elle ne laisse pas d'être une excuse réelle. Vous savez quel a été le sort de Simon ? Eh ! qu'importe qu'au lieu d'argent, vous prodiguez l'adulation et l'intrigue ! «Que ton argent périsse avec toi ! » lui dit Pierre, et il vous dira à vous: Que votre ambition périsse avec vous, parce que vous avez cru que le don de Dieu s'acquerrait par des moyens humains !

Mais qui arrive à l'épiscopat par cette voie ? Plût à Dieu qu'on ne pût en citer un seul exemple ! Au reste, je désire vivement que ces paroles ne vous concernent en rien, et ce n'est que par incident que j'ai touché ce sujet : car lorsque je m'élève contre l'avarice, je n'ai en vue aucun de vous, ni en général, ni en particulier. Plaise donc au ciel que tous nos avertissements vous deviennent inutiles ! Le désir du médecin est de voir que ses soins multipliés rendent superflu l'emploi des remèdes et de même je souhaite que mes paroles se perdent dans l'air, et né soient qu'un vain bruit. De mon côté, je suis disposé à tout souffrir plutôt que de reprendre ce sujet; et si vous le voulez, je n'y reviendrai plus, pourvu que mon silence soit sans danger. Car je ne pense pas que le plus ambitieux d'entre vous veuille, sans y être contraint, aspirer à l'épiscopat. Désormais je me bornerai à vous instruire par de bons exemples, car c'est là le meilleur de tous les enseignements. Un habile médecin gagne gros par ses cures, et néanmoins il préfère voir ses amis en bonne santé. C'est ainsi que je désire l'heureuse santé de vos âmes, car tout en voulant me sauver, je ne veux point votre perte. Ah ! si je pouvais vous faire voir toute la charité de mon coeur, nul ne s'offenserait même d'un

HOMÉLIES SUR LES ACTES DES APOTRES

reproche amer. «Car il est certain que les blessures d'un ami valent mieux que les baisers empressés d'un ennemi». (Pro 27,6)

Vous m'êtes plus chers que la lumière elle-même; et je souhaiterais cent fois d'en être privé, pourvu que je pusse à ce prix convertir vos âmes; tant votre salut m'est plus doux que les rayons du soleil. Eh! de quels charmes sont-ils pour moi, si la douleur de votre perte répand sur mes yeux d'épaisses ténèbres ? La lumière extérieure est bonne, quand elle s'harmonise avec la joie du cœur; et elle fatigue l'oeil, lorsque l'âme est plongée dans un noir chagrin. Je parle ici en toute sincérité, et puisse l'expérience -ne jamais vous l'apprendre ! Au reste, s'il arrive qu'un seul d'entre vous tombe dans une faute grave, réveillez mon zèle. Que je périsse si je deviens semblable au paralytique ou à l'insensé, et si je suis réduit à dire avec le prophète : «La lumière de mes yeux s'éteint, et elle n'est plus en moi». (Ps 37,10) Eh ! quelle espérance peut me sourire, quand vous ne faites aucun progrès dans la vertu ! Mais aussi quelle tristesse peut m'accabler, quand vous vous conduisez dignement ! Oui, je ne marche plus, je vole lorsque j'entends dire du bien de vous. «Comblez donc ma joie». (Phil 23) Car je ne souhaite, et je ne désire que votre avancement spirituel, et je ne veux l'emporter sur vous tous qu'en une seule chose; c'est que je vous aime et que je vous chéris. Oui, vous êtes tout pour moi, père, mère, frères et enfants. Ah ! ne pensez pas qu'aucune de mes paroles me soit inspirée par un sentiment d'aversion ! je ne parle que pour votre correction; «et le frère», dit l'Écriture, «qui est aidé par son frère, est semblable à une ville fortifiée». (Pro 18,19) Ne murmurez donc point; car, moi aussi, j'estime votre parole, et bien volontiers je recevrais vos avis et vos observations. Nous sommes tous frères, et nous n'avons tous qu'un seul et même Maître. Or, dans une famille, un seul commande, et tous les autres obéissent. C'est pourquoi ne murmurez point; mais en toutes choses agissons pour Dieu, à qui soit la gloire dans tous les siècles des siècles. Amen.